

> FRANÇAIS

Langage oral

Organiser l'enseignement de l'oral

Les gestes professionnels

Extraits de la conférence de Jean-Charles Chabanne, professeur des Universités en sciences de l'éducation (séminaire de l'ESEN, mars 2014).

Trois niveaux de gestes professionnels sont à considérer :

- **Macro**, des gestes professionnels à « grande échelle » : programmation de l'oral par période, par année scolaire, voire par cycle ;
- **Méso**, des gestes professionnels à « échelle moyenne » : programmation à la semaine, sur une séquence, une séance (« Où est l'oral ? ») ;
- **Micro**, des gestes professionnels à « échelle fine » : les unités de l'interaction, le savoir-faire de l'enseignant.

Afin que ces gestes soient effectifs, des conditions pédagogiques sont nécessaires :

- donner du temps effectif et reconnu à l'oral ;
- formaliser son enseignement selon quatre niveaux : un enseignement des genres oraux formels, un enseignement formalisé de la langue orale (séances spécifiques), un oral intégré formalisé (institutionnalisation, déclaration du savoir), un oral intégré non formalisé (interaction de tutelle) ;
- concevoir des situations élaborées didactiquement ;
- expérimenter des outils numériques pour enregistrer/réenregistrer, éditer, monter, diffuser, publier, s'écouter et s'évaluer.

Le niveau « macro »

L'oral peut être programmé à différentes échelles (année, semestre, semaine) sans oublier l'intérêt au niveau du cycle.

Sa présence doit être réelle dans l'emploi du temps (quel oral ?).

Il est important de prévoir le type d'oral : formel ou informel ?

Le niveau « méso »

Il s'agit d'identifier les genres oraux scolaires implicitement formalisés et intégrés aux activités : où est l'oral dans une séquence ordinaire ?

- dans un oral monogéré : micro exposé, lecture à voix haute, récitation, compte-rendu oral, commentaire d'image ou de schéma ;
- dans un oral polygéré : questionnement, débat.

Dans la préparation d'une séance, il est utile d'anticiper sur :

- le positionnement de l'oral : quand ?
- la gestion du groupe : à combien ?
- la durée pour préparer, s'entraîner, parler.
- le degré de formalisation : évaluation par qui ? avec quel outil ?

Institutionnalisation et formalisation :

- rendre visibles les apprentissages, permettre l'auto évaluation ;
- désigner ce qu'on fait en donnant un nom aux genres travaillés ;
- mettre en place des rituels en confiant aux élèves des rôles explicites : dispositif, contrôle du temps.

Le niveau « micro »

Ce niveau concerne ce qui se passe au niveau de la séance, l'oral invisible au cœur de l'activité.

Un groupe d'élèves qui travaillent seuls à l'oral, c'est :

- une conversation continue ;
- des interventions réparties ;
- un degré d'engagement dans l'échange et les activités connexes ;
- des traces résultant des échanges : notes, matériel... ;
- des retours réflexifs sur cet oral.

Le rôle de l'enseignant se définit selon cinq catégories (Bruner) :

- l'enrôlement, la finalisation : rappel des acquis, du but
- le balisage des échanges : ouverture, fermeture des développements thématiques
- l'étayage : prise en charge des difficultés
- la régulation : contrôle des frustrations, des tensions, des conflits
- l'évaluation : institutionnalisation.